

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/06/2025 - 11580 - 2017 B 03764 - 828 753 491 - 3A FINANCES CONSEILS

certifié conforme
6/12/2025

3A FINANCES CONSEILS

Société

Société anonyme simplifiée unipersonnelle au capital de 1.00 Euro

Siège social : 18 avenue Jules Clarétie

78220 VIROFLAY

828 753 491 RCS VERSAILLES

n° de
dépôt



n° de
gestion

11580 17 JUIN 2025 17B3764

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2025

Quintus.

n° de
chrono

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 11 juin , à 18 heures,

Monsieur Jean-Marc ROMILLY associé unique de la société 3A FINANCES CONSEILS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de Président , il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par le Président, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération du Président ,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. Il donne au Président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code à l'exception de la quote part d'amortissement non déductible du véhicule de fonction.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 3 432,77 €, comme suit :

. En totalité en dividendes € 7 546,49

Et de compléter par prélèvement sur le poste report à nouveau,

la somme de € 16 567,23

Pour former une distribution totale de € 20 000,00

Le solde du poste report à nouveau sera € 21 376,86

Il est précisé par le Président que ce montant est éligible soit à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2 du CGI soit au PFU de 30% ;

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes perçus par les personnes physiques depuis le 1 janvier 2018 sont soumis avant le 15 du mois suivant leur mise à disposition, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux de 17,20 % ;

Le Président rappelle que ces sommes seront déclarées et payées par la SASU avant le 15 Juillet 2025 au Trésor public pour un total de 6 000 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé et que la convention de domiciliation conclue au cours d'un exercice antérieur s'est poursuivie.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique constate l'absence de rémunération de Monsieur Jean-Marc ROMILLY au titre de ses fonctions de Président, le remboursement sur justificatifs des frais engagés dans le cadre de l'exercice dudit mandat ainsi que l'utilisation d'un véhicule de fonction.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



Jean-Marc ROMILLY
Président et Associé unique

certifié conforme
le 12/01/2025

3AFINANCES CONSEILS

18 Avenue JULES CLARETIE

78220 VIROFLAY

Comptes au 31/12/2024



le 12/6/2025
at P. Claretie
E. Ingital

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2024	31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	61 727	32 792	28 935	41 280
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	61 727	32 792	28 935	41 280
Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				12 856
Autres créances	1 034		1 034	152
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 761		18 761	28 515
Charges constatées d'avance	1 500		1 500	
ACTIF CIRCULANT	21 295		21 295	41 523
TOTAL GENERAL ACTIF	83 022	32 792	50 229	82 803
PASSIF			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel			1	1
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants				
Report à nouveau			37 944	30 398
Résultat de l'exercice			3 433	7 546
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			41 378	37 945
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			300	356
Dettes fiscales et sociales, dont TVA	70		2 832	12 282
Comptes courants d'associés			5 719	32 219
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
DETTE			8 851	44 858
TOTAL GENERAL PASSIF			50 229	82 803

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2024

61/6/25
certifié conforme
à l'original

RESULTAT COMPTABLE		31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	dont export		
Production vendue de services		17 834	190 000
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		9 193	28 552
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		27 027	218 552
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes crédit bail mobilier			
Autres charges externes crédit bail immobilier		8 256	29 540
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE	666	926	978
Rémunérations du personnel			165 314
Charges sociales			
Dotations aux amortissements (Dont amort. fonds de commerce)		12 345	12 345
Dotations aux provisions			
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		21 527	208 178
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 500	10 374
Produits financiers			
Produits exceptionnels			1
Charges financières			
Charges exceptionnelles	dont amort.souscript. PME innovantes dont amort.exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices		2 067	2 828
BENEFICE ou PERTE		3 433	7 546
RESULTAT FISCAL		Résultat comptable	3 433
REINTEGRATIONS			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		8 285	
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		2 067	
Divers, intérêts Cptes-cts	écart sur OPC		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	dont part loyers dispensés de réintégration		
Charges afférentes du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Résultat fiscal régime optionnel de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Produits afférents du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
DEDUCTIONS			
Entreprise nouvelle	Zones franche urb.		
Restruct. Défense	Rep. ent. Difficult.		
Entreprise innovante	Bass. empl. à redyn.		
Divers, dont "Outre mer"	Revitalisation rurale		
ZFANG	Créances sur déficit		
Zone dévelop. prioritaire	Déduction except.		
Art 39 decies B	Bass. urbain dynam.		
Art 39 decies D	Art 39 decies A		
Art 39 decies F	Art 39 decies C		
Art 39 decies G	Simul. de conduite		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits		BENEFICE ou PERTE	13 785

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a vertical line extending downwards, ending in a small horizontal stroke.

Annexes

Signature
6/14/2024

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.



PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Immobilisations -
Amortissements - Plus et moins-
values

Declaration au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute début d'exerc.	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation légale
------------------	--------------------------------	---------------	-------------	--------------------------------	------------------------

Fonds commercial
Autres immobilisations incorporelles
Terrains
Constructions
Installations techniques, mat., outillage
Installations générales, agencés divers
Matériel de transport
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations financières

61 727

61 727

TOTAL

61 727

61 727

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions sorties	Montant fin d'exercice
-------------------------------	---------------------------	----------------------------	------------------------	---------------------------

Fonds commercial
Autres immobilisations incorporelles
Terrains
Constructions
Installations techniques, matériel, outillage industriels
Installations générales, agencements divers
Matériel de transport
Autres immobilisations corporelles

20 447

12 345

32 792

TOTAL

20 447

12 345

32 792

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Immobilisation: cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
					19%	Long terme 15 ou 12,8%	0%

Ce tableau est détaillé dans l'état 2033C de la liasse fiscale.

TOTAL

Plus-values taxables à 19%

Régularisations

TOTAL

Relevé des provisions -
Amortissements dérogatoires -
Déficits

Déclaration au 31/12/2024

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES-DEFICITS

RELEVÉ DES PROVISIONS		Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées amortissts dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges					
Provisions dépréciation immobilisations					
Provisions dépréciation stocks et en cours					
Provisions dépréc. clients et comptes rattachés					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Mouvements affectant la provision		PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES pour l'assiette de l'impôt		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial			Indemnités pour congés à payer		
Immobllis. incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques					
Installations générales			Ce tableau est détaillé dans l'état 2033D de la liasse fiscale.		
Matériel de transport					
Autres immob. corporelles					
TOTAL			TOTAL A REPORTER		
DEFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II du CGI)					
Nombre d'opérations sur l'exercice					
Déficits imputés					
Déficits reportables					
Déficits de l'exercice					
Total des déficits restant à reporter					
DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					
Dont Mt déductible des cotisations facultatives			Dont cotisations facultatives PER		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant					
Dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					
Montant de la TVA collectée					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt pour l'entreprise donatrice (art.238bis-4 du CGI)					
Montant investisst qui a donné lieu à amortissement exception.chez l'entreprise investisseur (art.217 octies)					

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	14	14	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 020	1 020	
Charges constatées d'avance	1 500	1 500	
TOTAL GENERAL	2 534	2 534	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an.-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	300	300		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	2 096	2 096		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	70	70		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	666	666		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 719	5 719		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	8 851	8 851		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libelle	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
40810000	Fournisseurs - fact. non parvenues	300,00		300,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		300,00		300,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
43860000	Charges sociales - charges à payer		3 335,87	-3 335,87
44860000	Etat - autres charges à payer	666,00	658,00	8,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		666,00	3 993,87	-3 327,87
TOTAL CHARGES A PAYER		966,00	3 993,87	-3 027,87

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2024

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	1 500,00		1 500,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 500,00		1 500,00

NEANT

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
-----------	----------	---------------	--------------------	------------------------	-------

VALEUR D'ORIGINE

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

VALEUR NETTE

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

REDEVANCES A PAYER

A un an au plus

A plus d'un an et moins de 5 ans

A plus de cinq ans

TOTAL

VALEUR RESIDUELLE

Montant pris en charge ds exerc.

NEANT

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	

TOTAL